

Stratégie Qualité

Société Suisse d'Ophtalmologie

Date: 12 septembre 2022

Auteurs:

Florian Heussen, au nom de la commission qualité & déontologie de la SSO

Approuvée par le comité de gestion de la SSO, le 20 avril 2022

1. Structure

La Société Suisse d'Ophtalmologie (SSO) a pour objectif principal de promouvoir et soutenir l'ophtalmologie dans le but de proposer aux patients atteints de maladies oculaires les traitements selon les meilleurs standards possibles et de soulager leurs souffrances. Pour ce faire, elle développe des outils appropriés à tous les niveaux et entretient des échanges avec ses collègues médecins ophtalmologues et d'autres spécialités.

La SSO dispose d'une commission de qualité et de déontologie qui conseille et soutient le comité ainsi que les membres sur les thèmes de la qualité. La SSO est également signataire de la charte de qualité de l'Académie Suisse pour la Qualité en Médecine (ASQM), un organe officiel de la fédération nationale des médecins (FMH). La SSO s'engage ainsi à promouvoir la qualité en médecine selon les principes de transparence, de responsabilité et de durabilité.

2. Définition

La qualité en ophtalmologie implique l'utilisation d'une médecine reposant sur les preuves afin d'obtenir le meilleur résultat possible lors du traitement des patientes et des patients. En s'appuyant sur l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les mesures mises en œuvre doivent être

- efficaces (mesures fondées sur des preuves, là où elles sont nécessaires),
- sûres (prévention des risques pour la santé),
- centrées sur le patient (prise en compte des besoins individuels),
- opportunes (éviter les risques liés à des délais d'attente trop longs),
- équitables (indépendamment du sexe, du statut social, de l'origine),
- intégrés (utilisation de structures pluridisciplinaires, ambulatoires et hospitalières)
- et efficaces (utilisation maximale des ressources mises en œuvre).

[1] Les preuves s'appuient sur les connaissances scientifiques les plus récentes et incluent explicitement le point de vue du patient. Cette compréhension d'une médecine de haute qualité est une partie élémentaire intégrée au cours de la formation postgraduée et continue de nos jeunes collègues ophtalmologues.

3. Domaines de compétences

La SSO s'implique dans les domaines de compétences suivants :

3.1. Normes nationales de qualité et qualité structurelle :

- lignes directrices pour les traitements et l'infrastructure
- Liste Top 5 de « Smarter Medicine »
- Normes en matière de formation postgraduée
- Remise de prix d'excellence en science & médecine

3.2. Apprentissage continu :

- Définition et évaluation des indicateurs de qualité pour la prise en charge
- CIRS (Critical Incident Reporting System)
- Formation continue structurée (congrès et formations continues).

3.3. Centrage sur le patient :

- Contenus standardisés pour les supports d'information adressés aux patients
- Enquêtes PROMs (Patient reported outcome measures))

4. Objectifs

Dans le cadre de la stratégie qualité, les objectifs à atteindre et soutenir grâce à la mise en œuvre de mesures appropriées ont été définis comme suit :

4.1 Promotion d'une culture de l'apprentissage

- La culture d'apprentissage est une condition nécessaire au développement d'une réflexion constante portant sur la qualité. Une communication ouverte et honnête permet un apprentissage en échange mutuel. Les erreurs en soi ainsi que leur traitement ne sont pas considérés comme des reproches, mais sont des possibilités d'amélioration continue.

4.2 Centrage sur le patient et sa participation

- La perception d'un traitement par les patients constitue un critère de qualité important. Les patients sont donc à impliquer dès le début dans les processus de décision concernant le diagnostic et le traitement. Le feedback direct aux patients doit pouvoir orienter les processus décisionnels médicaux dans le sens d'un "shared-decision-making".

4.3 Consolidation de la SSO en tant qu'interlocuteur primaire pour les questions de qualité

- En tant que représentante officielle de la profession d'ophtalmologue en Suisse, la SSO doit être perçue comme un organe central pour les questions de qualité. Cela permet d'exercer une influence positive tant au niveau macro qu'au niveau micro.

5. Mesures

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, la SSO prévoit les mesures suivantes :

5.1. Promotion d'une culture de l'apprentissage

- La qualité, en tant que responsabilité essentielle de la SSO, doit occuper une place importante dans la communication interne (par ex. par des newsletters régulières), afin de créer une base de discussion commune au sein de la société.
- Un set de données minimales en ophtalmologie sera développé afin de disposer à l'avenir de données structurées pour la mesure des critères de qualité et le benchmarking. Ce set de données sera développé par indication en s'appuyant sur les standards internationaux existants.
- La SSO encourage et soutient la collecte de données relatives aux traitements dans des registres ou d'autres bases de données appropriées afin de permettre un benchmarking anonyme.

5.2 Renforcer le centrage sur le patient et sa participation

- Les Patient Reported Outcome Measures (PROMs) doivent trouver une place fixe en tant que nouvel élément clé pour la mesure de la qualité. Par analogie avec le set de données minimal, ces PROMs seront sélectionnés à chaque fois par indication en s'appuyant sur les standards internationaux existants et mis à la disposition des

fournisseurs de prestations.

- La SSO met à disposition sur son site Internet des informations pour les patients librement accessibles sur les maladies oculaires fréquentes, dans le but d'assurer l'auto-information des patients. Ces informations destinées aux patients sont contrôlées par la SSO et correspondent à son standard de qualité élevé.

5.3 Soutenir la position de la SSO en tant qu'interlocutrice pour toute question portant sur la qualité

- La SSO poursuivra son engagement auprès des organisations professionnelles officielles (FMH / SAQM) dans le domaine du développement de la qualité du corps médical et représentera ainsi l'ophtalmologie en conséquence.
- Par l'organisation régulière du congrès annuel, d'autres formations continues et la remise de prix pour des performances extraordinaires, la SSO renforcera le cadre structurel pour le développement continu de la qualité.
- La SSO peut décerner un label "Swiss Excellence in Ophthalmology" à des institutions ou à des prestataires individuels qui, selon des critères bien définis, s'engagent à respecter une stratégie de qualité particulièrement poussée.

6. Contact

Dre méd Alessandra Sansonetti
Présidente de la SSO

Dr méd Florian Heussen
Président de la commission qualité et déontologie de la SSO

Société Suisse d'Ophtalmologie
c/o **IMK** Institut für Medizin und Kommunikation AG
Münsterberg 1 | CH-4001 Basel
sog@imk.ch

Références

1. 'Quality of Care'. Accessed 29 August 2022. https://www.who.int/health-topics/quality-of-care#tab=tab_1.